

## NOMS DE PERSONNALITÉS POLITIQUES ET CONSTRUCTION MORPHOLOGIQUE

Pourquoi les *macroniens* peuvent-ils souffrir de *macronite* mais aucun *jacklanguien* ne souffre de *jacklanguite* ?

Mathilde Huguin

ATILF, CNRS & Université de Lorraine (UMR 7118)

mathilde.huguin@univ-lorraine.fr

L'objectif de notre recherche est d'approfondir la description linguistique de l'anthroponyme. Les anthroponymes sont des noms de personnes, i.e. une sous-catégorie de noms propres qui contient par ailleurs, les toponymes, les phénonyms (noms de phénomènes naturels), etc. (cf. Bauer, 1985). Pour mener à bien notre étude, nous analysons des mots morphologiquement construits sur des noms de personnalités politiques françaises (désormais NPP), tel que présenté sous (1). Le choix de ces anthroponymes en particulier s'explique par la notoriété des référents de NPP. La médiatisation et les actions des personnalités politiques poussent les locuteurs à s'exprimer et donnent lieu à des créations morphologiques, parfois originales, comme sous (2).

- (1) Bagnole : « Une prime à la casse de 1000 euros pour tout achat de véhicule neuf dégageant moins de 160g de CO<sub>2</sub>. » Et voilà la **sarkozette**. (*Nicolas Sarkozy*)
- (2) Ma prescription est simple : pendant une semaine, avant d'aller au lit, ingurgiter quelques gouttes de "**hollandose**", sous forme d'un bref visionnage des interviews ou déclarations télévisées d'un certain FH. (*François Hollande*)

Notre analyse est conditionnée par l'*a priori* suivant : l'analyse des mots construits sur NPP nous renseigne en retour sur les caractéristiques linguistiques de l'anthroponyme. En effet, une construction morphologique est une fonction appliquée à une base, caractérisée par une forme, une catégorie syntaxique et un sens, pour former un mot construit, plus complexe (cf. Fradin, 2003). On retrouve donc, dans les mots construits, certaines des propriétés de la base de construction morphologique.

Notre présentation respecte le plan suivant. Dans la première partie de notre exposé, nous présentons notre arrière-plan théorique et cherchons à définir l'anthroponyme à partir des travaux existants. Nous verrons qu'il est possible de donner une définition provisoire de cette unité à partir de critères référentiels. L'anthroponyme permet de référer à un individu unique contrairement au nom commun, par exemple, qui permet potentiellement de désigner une infinité d'individus (cf. Kripke, 1972). Nous montrerons que son sens fait débat puisque si pour certains il est vide de sens (cf. Mill, 1843 ; Kripke, 1972), pour d'autres, il peut être défini (cf. Frege, 1892 ; Russell, 1905). Aucun argument morphologique n'est avancé pour le définir. Dans notre analyse, nous cherchons donc à vérifier si le système morphologique distingue fondamentalement les constructions sur des anthroponymes des

constructions sur les autres catégories de noms propres ou, plus généralement, sur les autres catégories syntaxiques.

La deuxième partie de notre présentation est consacrée à notre méthodologie de constitution de corpus. Nous avons constitué notre propre base de données lexicales, de manière extensive, *via* la Toile. À partir d'une liste de 90 NPP, nous avons généré ~ 130 000 formes dérivées candidates, e.g. comme *borlooiste*, *borlootien*, *jeanlouisborloophobe*, *jeanlouisation*... à partir du NPP *Jean-Louis Borloo*. Nous nous servons de la Toile pour valider l'attestation de ces candidats, et recueillir, le cas échéant, leurs contextes d'emploi. Cette collecte de données est réalisée dans le cadre du projet CORMORAN (CORpus web de mots MORphologiquement construits sur ANthroponyme) élaboré conjointement avec l'entreprise Data-Observer<sup>1</sup>. Les résultats de la collecte sont stockés dans une base de données lexicales qui contient 55 262 occurrences et 5 125 types de mots construits sur NPP.

La troisième partie de notre exposé présente les résultats de notre étude. L'analyse des mots construits en contexte nous conduit à trois observations.

(i) Tous les modes de construction existants en français (centraux, marginaux et extra-grammaticaux cf. Fradin & *al.*, 2009 ; Fradin & Montermini, 2009) opèrent sur NPP. Certains patrons sont attendus et largement décrits dans la littérature (e.g. noms de partisans en *-iste* : *taubiriste*) mais d'autres sont plus originaux et méritent une description (e.g. noms de maladie en *-ite* : *mélenchonite*).

(ii) L'analyse sémantique des mots construits sur NPP nous amène à affirmer que les anthroponymes disposent de deux types de sens. Cette analyse vient confirmer des théories présentes dans la littérature (e.g. Kleiber, 1981, 2007 ; Gary-Prieur, 1994, 2016). Les anthroponymes disposent d'un sens dénomiatif, un individu est nommé dans la réalité, et d'un second sens contenant un ensemble de caractéristiques stéréotypiques liées à cet individu. Les mots construits sur NPP peuvent s'interpréter sur l'un ou l'autre de ces sens. (3) se définit relativement au NPP, c'est-à-dire vis-à-vis du nom propre en tant que tel, utilisé comme une simple étiquette. (4) est interprétable grâce aux stéréotypes véhiculés par le référent du NPP.

(3) *Sécolène Royal* > *sécoléniste* → 'partisan de Sécolène Royal'

Cette **sécoléniste** féroce est un peu trop partisane, ce qui ne la sert pas toujours.

(4) *Patrick Balkany* > *balkaniser* → 'voler, cacher frauduleusement'

Il aurait **balkanisé** plusieurs millions d'Euros.

(iii) Un même NPP se retrouve sous différentes formes (cf. en gras dans l'exemple (5)) dans les mots dont il est la base de construction morphologique. Ces formes correspondent aux différentes dénominations du référent du NPP dans la réalité : le prénom, le nom de famille, la combinaison des deux et un ou plusieurs surnoms. Un anthroponyme subsume donc un ensemble de *noms* qui peuvent tous être utilisés en construction.

(5) *Nadine Morano* > **nadinien** ; **moranoien** ; **nadinemoranién**

---

<sup>1</sup> Data-Observer ([www.data-observer.com](http://www.data-observer.com)) est une startup spécialisée dans la collecte, le traitement et l'analyse des données textuelles issues du Web.

Nous montrerons également que l'utilisation de l'un ou l'autre de ces *noms*, ainsi que celle de l'un ou l'autre des sens dans une construction morphologique sont soumises à un ensemble de contraintes de natures morpho-phonologiques, lexicales mais également extra-linguistiques.

Les caractéristiques formelles et sémantiques qui ressortent de notre analyse permettent de définir plus en détail l'anthroponyme. Il dispose de deux types de sens et regroupe un ensemble de *noms*. Ces deux caractéristiques sont propres à l'anthroponyme et ne sont pas partagées par l'ensemble des noms propres. Elles constituent donc des arguments linguistiques pour la distinction des anthroponymes au sein de la catégorie des noms propres.

---

## RÉFÉRENCES

- Bauer G. (1985). *Namenkunde des Deutschen*. Bern : Germanistische Lehrbuchsammlung.
- Fradin B. & Montermini F. (2009). La morphologie évaluative. In : B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (dir.), *Aperçu de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, collection Sciences du Langage, 231-266.
- Fradin B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France, collection Linguistique Nouvelle.
- Fradin B., Montermini F. & Plénat M. (2009). Morphologie grammaticale et extragrammaticale. In : B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (dir.), *Aperçu de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, collection Sciences du Langage, 22-45.
- Frege G. (1892 [1971]). *Sens et dénotation. Écrits logiques et philosophiques*. Paris : Seuil, 102-126.
- Gary-Prieur M.-N. (1994). *Grammaire du Nom propre*. Paris : Presses Universitaires de France, collection Linguistique Nouvelle.
- Gary-Prieur M.-N. (2016). Le nom propre comme catégorie de la grammaire. *Langue française*, 190 : 2, 45-64.
- Kleiber G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Recherches Linguistiques n° VI. Études publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz. Paris : Klincksieck.
- Kleiber G. (2007). Sur le rôle cognitif des noms propres. *Cahiers de lexicologie*, 91 : 2, 153-167.
- Kripke S. (1972 [1982]). *La logique des noms propres* (P. Jacob & F. Recanati, trad.). Paris : Les Editions de Minuit.
- Mill J.S. (1843). *Système de logique déductive et inductive*. Paris : Librairie philosophique de Ladrangé. Doi : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mij.sys1>.
- Russell B. (1905). On denoting. *Mind*, New Series, Vol. 14, 56. Oxford : Oxford University Press, 479-483.